

Envoi par courriel et par courrier

Québec, le 12 décembre 2003

Madame Diane Gagnon
Direction des évaluations environnementales
Service des projets industriels et en milieu nordique
Édifce Marie Guyart, 6^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Projet de centrale de cogénération à Bécancour par TransCanada Energy Ltd

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 18 et 19 novembre dernier sur le projet mentionné, la commission du BAPE chargée de l'étude de ce dossier désire obtenir des renseignements complémentaires sur les questions suivantes :

1. À quoi se réfère le critère du MENV de $30 \mu\text{g}/\text{m}^3$ quant à la concentration maximale de $\text{PM}_{2,5}$ (98^e centile) sur une moyenne de 24 heures ?
2. En référence aux transcriptions de la séance d'audience publique tenue le 18 novembre (DT1, p. 67-68), le ministère a-t-il davantage d'information sur les plus récentes mesures au regard des $\text{PM}_{2,5}$ dans la région de Bécancour ?
3. Selon le ministère, qu'est-ce qui pourrait expliquer une concentration actuelle de benzène, sur un an, supérieure au critère de qualité de l'air ambiant ? (référence : tableau 6.5, PR5.3, p. 15)

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission